



CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE YAOUNDE UNIVERSITY TEACHING HOSPITAL

DIRECTION GENERALE

SERVICE DES MARCHES *

DECISION N° 002 D/CHUV/DG/SM/2025 DU 08 JANVIER 2026

PORANT ATTRIBUTION DU MARCHE N° _____ /M/CHU/DG/CIPM/2025 DU _____
PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°010/AONO/CHUV/CIPM/2025 DU 12 NOVEMBRE 2025 POUR
L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES DE FONCTION DU DIRECTEUR GENERAL ET DIRECTEUR
GENERAL ADJOINT AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE, EN PROCEDURE
D'URGENCE

Le Directeur Général,

- Vu la constitution ;
Vu la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2011 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2010 portant statut général des établissements publics ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu le décret n°2024/603 du 25 novembre 2024 portant nomination du Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire (CHUV) ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant le décret n°2001/018 du 23 mars 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°0001/C/PRC/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu la circulaire n°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2026.

Déclie :

Article 1^{er}.- La Société **CENTRAL MOTORS CAMEROUN**, B.P : 15326 YAOUNDE; Tél : 222 30 80 97 RCCM ; RC/YAE/2018/B/2173 ; NIU : M121712669896Y, est déclarée attributaire du marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/CHUV/CIPM/2025 du 12 novembre 2025 pour l'acquisition de deux (02) véhicules de fonction du Directeur Général et Directeur Général Adjoint du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, en procédure d'urgence, au montant TTC de cent dix millions (110 000 000) et pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée, publiée au Journal des Marchés (JDM) et communiquée partout où besoin sera.

Cosigné :

- MEMAUME, ATCH
- AEMO, SONG, SDA
- SECK, J.
- KC, OUAH
- SUL-DANI
- Gouverneur

Yaoundé, le
Le Directeur Général

